



Separation en concubinage et bien immobilier

Par **inaf**, le **25/06/2015** à **18:33**

bonjour,

je suis actuellement sépare du papa de mes enfants ,je suis partie et j'ai la garde de mes 3enfants , monsieur a garder tous et la maison ,depuis 3 ans maintenant , il veut reviser son taux pour le credit et par la mm occasion que je me retire de celle ci et que je ne lui demande aucun montant , je suis d'accord mais le probleme est que si je cede ma part je veux que la maison revienne toujours a mes enfants ! que dois je faire?il me dit que bientot moi je lui doit quelque chose car il paie seull!mais moi je suis au chomage j'eleve mes 3enfants et paie mes factures et tous pour les enfants ainsi que la moitié d'un loyer que ja partage avec mon nouveau conjoint,on a fait construire cela fait 6ans , j'ai toujours paye moitie avec lui ainsi que facture et gerer mes enfannts et il ne se souviens pas que je payais le loyer comment le prouver car le credit est au deux noms mais la banque prelevais son compte et moi je lui redonnais la moitié du loyer, nos parts son lui 60 et moi 40 car j'etais en congés parentale , merci de votre reponse c tres urgent et ne supporte plus qu'il sois aussi ignoble .

Par **domat**, le **26/06/2015** à **10:01**

bjr,

si vous donnez ou vendez votre part, la maison lui appartiendra en totalité et il pourra en faire ce qu'il veut y compris la vendre donc vos enfants ne sont pas assurés que la maison leur revienne.

je vous conseille de prendre conseil auprès d'un avocat.

cdt

Par **inaf**, le **26/06/2015** à **15:22**

bjrs,merci et il ne peut pas me reclamer koi que ce soit pour les loyres que je suis partie?